

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00206

Numéro SIREN : 834 678 856

Nom ou dénomination : 136 AVENUE D'AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt 13713

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois

Adresse de l'entreprise : 20-24 AVENUE DE CANTERANNE 33608 PESSAC CEDEX

Durée de l'exercice précédent

si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 31/12/2022		Exercice N-1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés	BD		BE					
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières	BH		BI					
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO	151 352	151 352	91 833	
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY			
			Autres créances (3)	BZ	CA	7 330	7 330	1 372
			Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG					
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI					
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	158 682	158 682	93 205		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif (VI)	CN						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	158 682	158 682	93 205		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :				



## 2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant 

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 1 525 )	DA	1 525	1 525
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence : EK )	DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ )	DG		
	Report à nouveau		DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	0	42
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées		DK		
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	1 525	1 567
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI )	DV	113 267	83 496
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	43 889	8 142
	Dettes fiscales et sociales		DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	157 157	91 638	
Écarts de conversion passif (V)		ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	158 682	93 205	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	157 157
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	91 638

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

## 3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant 

		Exercice N				Exercice N-1			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens	FD		FE		FF		
		services	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets	FJ		FK		FL			
	Production stockée					FM	59 519	13 075	
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ		0	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	59 519	13 075
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS			
	Variation de stock (marchandises)					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV			
	Autres achats et charges externes (3)					FW	59 519	13 075	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX			
	Salaires et traitements					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	0	(42)
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	59 519	13 034	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	0	42	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU			
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV			
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	0	42	

**4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFip N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant

		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	59 519	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	13 075	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	0	
<b>RENOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <b>A5</b>	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>	
		dont cotisations facultatives Madelin		<b>A7</b>
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		<b>A8</b>
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
<b>TOTAL GENERAL</b>				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
<b>TOTAL GENERAL</b>				





## 5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant 

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	KN	KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	KQ	KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3	KS	KT	KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	KW	KX		
		Matériel de transport			KY	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	LC	LD		
	Emballages récupérables et divers			LE	LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes				LK	LL	LM		
	TOTAL III				LN	LO	LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T	
Autres participations				8U	8V	8W			
Autres titres immobilisés				1P	1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	1U	1V			
TOTAL IV				LQ	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	ØH	ØJ			
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
			Par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG	MH	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU	MM	MN	MO		
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB		
Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF			
TOTAL III			IY	NG	NH	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW			
	Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ			
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G			
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK	ØL	ØM			

## 5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2022 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant

Exercice N clos le : 31/12/2022

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

## 6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant 

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ				
Total général non ventilé (NS + NT + NU)											
Total général non ventilé (NW - NY)											
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

## 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant 

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



## 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

## Extension 2

SNC 136 AVENUE AQUITAINE

## AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

<b>TOTAL</b>				
--------------	--	--	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>				
-----------------------------	--	--	--	--

## AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

<b>TOTAL</b>				
--------------	--	--	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>				
-----------------------------	--	--	--	--

## AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

<b>TOTAL</b>				
--------------	--	--	--	--

<b>SOMME DES EXTENSIONS</b>				
-----------------------------	--	--	--	--

## 8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N° 2057 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée* <input type="checkbox"/> UO )		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	7 315	7 315	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	15	15		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS				
<b>TOTAUX</b>			VT	7 330	7 330	VU	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	43 889	43 889			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	113 267	113 267			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>			VY	157 157	157 157	VZ	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N, clos le : 31/12/2022			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>		<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WA	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous (art. 39-4 du C.G.I.))	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI			XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)			I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%			I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			ZN		
			WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW	
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				XR	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y1	
				Y3	
			<b>TOTAL I</b>	WR	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>		<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				0	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WU
		- imposées aux taux de 0 %			WV
		- imposées aux taux de 19 %			WH
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WP
		- imputées sur les déficits antérieurs			WW
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				XB
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				I6
	Régime des sociétés mères et des filiales				WZ
Produit net des actions et parts d'intérêts :		(( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				XA	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*				ZX	
Mécènes d'incitation	Majoration d'amortissement				ZY
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissements immobilières cotées (art. 208C)	K3
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC
		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
		Sociétés de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XF	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies E)	YI	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL			
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				YG
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>			<b>TOTAL II</b>	Y2	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)			XI	XH	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)			ZL	XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				0	
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XL	
				XO	
0				0	

**136 AVENUE D'AQUITAINE**  
Société en nom collectif au capital de 1 525 euros  
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne - 33608 PESSAC  
834 678 856 RCS BORDEAUX

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 3 MAI 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**DEUXIÈME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, prend acte et approuve le résultat de l'exercice qui s'élève à 0 euro.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 mai 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme  
La Gérance**

